

CNW : code 01
GQM 00350

Ajout à la formation professionnelle

NOUVEAU PROGRAMME D'ÉTUDES OFFERT DANS LE DOMAINE MARITIME

Lévis, le 25 mai 2017. — Pour offrir de nouvelles perspectives d'emploi dans le secteur maritime et contribuer à l'accroissement de la main-d'œuvre, le Gouvernement du Québec confirme l'implantation du programme d'études en formation professionnelle *Matelotage*.

Le ministre délégué aux Affaires maritimes et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, M. Jean D'Amour, au nom du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, M. Sébastien Proulx, a fait cette annonce à l'occasion de son passage à l'Institut maritime du Québec à Lévis.

Le programme d'études professionnelles en matelotage vise à former des matelots qui pourront exercer leur métier tant sur le pont que dans la salle des machines. Il a été implanté dans le but de répondre aux besoins de main-d'œuvre de l'industrie maritime et de développer l'expertise québécoise en cette matière. Il comble un besoin grandissant étant donné qu'avant son implantation, il n'existait aucun programme d'études professionnelles dans le domaine de la navigation commerciale.

Puisque l'Institut détient des outils pédagogiques essentiels à l'acquisition de plusieurs compétences du programme d'études *Matelotage*, la formation sera partagée entre l'Institut maritime du Québec et la Commission scolaire des Navigateurs, grâce à un partenariat à conclure entre les deux.

Citations :

« Les besoins de l'industrie maritime étant en constante évolution, je suis heureux que le réseau scolaire adopte une stratégie proactive pour ajuster l'offre de formation en conséquence. Les établissements d'enseignement continuent de diversifier la formation professionnelle et technique partout au Québec. Grâce à l'implantation de ce programme d'études, nous répondons aux besoins en main-d'œuvre qualifiée de l'industrie maritime. »

Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

« Je suis heureux de voir la concrétisation de l'une des actions prioritaires de la Stratégie maritime par l'implantation de ce nouveau programme d'études. Il est important que le Québec puisse former des femmes et des hommes qualifiés qui pourront intégrer le marché du travail et participer activement à la prospérité économique. Je suis fier de voir l'expertise québécoise dans le domaine maritime se développer ainsi. »

Jean D'Amour, ministre délégué aux Affaires maritimes et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent

« Ce projet s'inscrit dans la volonté du Gouvernement du Québec d'arrimer la formation professionnelle et technique aux besoins du marché du travail. Je suis persuadée que ce programme d'études aura des retombées positives pour la région, en proposant un nouveau choix à celles et à ceux qui sont attirés par ce type de formation. »

Dominique Vien, ministre responsable du Travail, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches et leader parlementaire adjointe du gouvernement.

« Le partenariat unique entre notre Centre de formation en mécanique de véhicules lourds et le Centre de formation en mesures d'urgence sera garant de la qualité de la formation offerte aux futurs matelots. Nous sommes heureux de contribuer d'une façon aussi significative à la professionnalisation de ce métier. »

Jérôme Demers, président de la Commission scolaire des Navigateurs

« Je tiens à saluer le leadership du Gouvernement du Québec et de la Stratégie maritime dans la mise en place du premier programme de formation professionnelle en matelotage reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. En tant qu'école nationale, l'Institut maritime du Québec a pour mandat de répondre aux besoins du milieu maritime et d'agir comme référence dans l'enseignement maritime au Québec. Ce nouveau programme d'études, offert en collaboration avec la Commission scolaire de Navigateurs et soutenu par le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime, vient bonifier l'offre de formation maritime. Il contribuera sans aucun doute à stimuler l'essor de notre industrie. »

Daniel Dion, directeur de l'Institut maritime du Québec

Faits saillants :

Rappelons que l'élaboration du programme d'études conduisant au diplôme d'études professionnelles dans le domaine du matelotage fait partie des actions prioritaires de la Stratégie maritime. Celle-ci comporte deux volets pour faire face aux défis de la main-d'œuvre, soit mieux répondre aux besoins en formation et en développement de la main-d'œuvre et faire connaître davantage les métiers maritimes.

— 30 —

Sources : Marie B. Deschamps
Attachée de presse du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport,
ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
418 644-0664

Marc Lapointe
Attaché de presse du ministre délégué aux Affaires autochtones
et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent
418 580-9754

Florent Tanlet
Attaché de presse de la ministre responsable du Travail,
ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches
et leader parlementaire adjointe du gouvernement
418 643-7623